

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
Mme Frédérique CORCORAL par Mme Amy MAZARI ALLEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

21

SOLIDARITES : Approbation de la convention de partenariat avec le Lycée Agricole François Pétrarque Avignon Cantarel

M. ROCCI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon s'est fortement mobilisée pendant la crise économique et sociale liée à l'épidémie de Covid-19, notamment dans le cadre de l'opération Avignon Solidaire (portage des repas à domicile, corbeilles solidaires, etc.). Elle a également signé en mai 2021 une convention avec le Lycée François Pétrarque visant à développer une autre action en faveur des plus démunis : les légumes solidaires.

Cette convention arrivera à son terme le 20 mai 2025. La Ville souhaite poursuivre cette action de solidarité qui a démontré depuis quatre ans sa pertinence, et, en accord avec le Lycée Agricole, souhaite renouveler le partenariat avec une nouvelle convention.

L'action « Légumes Solidaires » s'inscrit dans un projet de maraîchage et entend développer la production de légumes pour les proposer gratuitement aux plus vulnérables d'entre nous, à celles et ceux de nos familles Avignonnaises frappées durement par la crise économique.

Elle se développe aujourd'hui sur trois sites de production à travers la Ville : une parcelle de l'association Semailles, la pépinière municipale et des terrains du Lycée Agricole François Pétrarque où il fera bon semer, planter et récolter.

Le renouvellement du partenariat avec ce dernier est l'objet de la présente convention.

Dans un esprit de partenariat, reflet de notre volonté de solidarité, le Lycée Agricole mettra à disposition des terres pour ces cultures maraîchères et solidaires et la Ville bénéficiera de l'accompagnement et de l'expertise du Lycée pour cultiver des légumes sur les terrains municipaux.

Cette opération dite « légumes solidaires » vise à réaliser diverses actions, telles que :

- les implications de la ville, de la réserve citoyenne et de ses partenaires associatifs dans le cadre de cultures maraîchères réalisées sur les espaces agricoles du Lycée François Pétrarque,
- la participation à des ateliers pédagogiques,
- les travaux agricoles réalisés par les étudiants et enseignants du Lycée pour le compte de la Ville, dans l'enceinte du Lycée ou sur des terrains municipaux accompagnés de conseils, de formation.

Ces actions de solidarité et de résistance face aux difficultés des Avignonnais les plus précaires visent à réaffirmer notre esprit de solidarité en tissant par ailleurs un lien fraternel entre les jeunes lycéens et les bénéficiaires. Ces derniers pourront intervenir sur les cultures, de la plantation à la récolte.

Les frais afférents à la culture des légumes solidaires (achat de graines, de plants, terreau, etc.) seront pris en charge par la Ville.

Il est proposé d'approuver la convention à intervenir avec le Lycée Agricole François Pétrarque Avignon Cantarel.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la convention de partenariat avec le Lycée Agricole François Pétrarque Avignon Cantarel.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville attractive et dynamique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat à intervenir avec le Lycée Agricole François Pétrarque Avignon Cantarel,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025
ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :